



AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984
sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour le lundi 27 avril 2015 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR

1. Communications du bureau du Conseil municipal

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 mars 2015

3. Présentation des comptes 2014

- Présentation des comptes 2014 par M. Marcel Goehring;
- Comptes 2014 de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de La Pallanterie ;
- Comptes 2014 du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau ;
- Comptes 2014 du Groupement intercommunal de la Crèche (Ile aux Mômes) ;
- Rapport de la commission des Finances du 13 avril 2015.

4. Rapports de commission

- Aménagement du 17 mars 2015;
- Routes et infrastructures du 31 mars 2015 ;
- Conjointe Bâtiments et logement et Finances du 14 avril 2015 ;
- Scolaire du 21 avril 2015.

5. Projets de délibération

15-04 Proposition du Conseil administratif destinée à autoriser la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie à augmenter les emprunts totalisant, au 31 décembre 2014, 7'935'500 F contractés pour la construction du bâtiment N°6 sur la parcelle N°8782 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la Fondation, par un emprunt complémentaire à concurrence de 3'064'500 F garanti par la Commune, qui sera affecté au financement d'études et d'investissements dans le cadre du développement de la Zone Industrielle et Artisanale de la Pallanterie ;

15-05 Proposition du Conseil administratif destinée d'une part, à autoriser la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie à contracter un emprunt de 22'000'000 F pour construire un bâtiment et un parking souterrain sur la parcelle dite P9, N° 1644 de la commune de Meinier, sise au ch. de la Pallanterie 8, propriété de la Fondation et, d'autre part, à accorder un cautionnement solidaire à la Fondation de 11'000'000 F par la commune de Meinier et du même montant par la commune de Collonge-Bellerive ;

- 15-06** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 400'000 F destiné à des interventions de resurfaçage partiel sur les chaussées et les trottoirs des chemins communaux suivants : chemin des Princes, chemin de Mancy, chemin de Trémessaz, chemin de La Californie, ainsi que sur les chemins suivants : chemin des Tattes, chemin des Gotettes, chemin des Prés-Galland, chemin de la Dame, chemin Prudent-Balland et chemin de la Pierre, en coordination avec les travaux planifiés par les Services Industriels de Genève ;
- 15-07** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 270'000 F destiné à l'acquisition et la mise en œuvre d'une intervention artistique proposée par le Musée d'art moderne et contemporain de Genève (MAMCO), composée de différentes affiches, au giratoire sis au carrefour de la route de Thonon des chemins des Tattes et du Petray, sur la parcelle DP 8381 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de l'Etat de Genève ;
- 15-08** Proposition du Conseil administratif relative à l'ouverture d'un crédit d'engagement de 21'900'000 F, destiné à la réalisation de la première étape de la construction d'immeubles comprenant 17 logements, trois surfaces commerciales, ainsi qu'un parking souterrain public et privé au centre du village (projet dit du Quadrilatère) ; constitution de servitudes, désaffectation du domaine public communal et divisions parcellaires portant sur les parcelles N^{os} 4195, 6615, 6616, 6617, 7397, 8045 et dp 8408 de la commune de Collonge-Bellerive, propriété de la commune de Collonge-Bellerive.

6. Projets de résolution

- 15-03** Proposition relative à la modification des limites de zone visant l'extension de la Zone Industrielle et Artisanale de la Pallanterie (ZIAP).

7. Projets de motion

- M15-02** Réhabilitation d'un tronçon de collecteur d'eaux claires de la route d'Hermance.

8. Questions au Conseil administratif

9. Communications des membres du Conseil municipal

10. Communications du Conseil administratif

11. Naturalisation à huis-clos

- 11 dossiers à traiter.

Marc Falquet
Président du Conseil municipal